



Revue de presse



Mercredi 15 Janvier 2025



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Introduction des actions de la Start-up "Moustachir" à la Bourse d'Alger, une étape "importante et historique" pour le marché financier



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé, mardi à Alger, que l'introduction des actions de la start-up "Moustachir", première start-up à entrer en bourse, représentait une étape "importante et historique" pour le marché financier, qui constituera un levier et un mécanisme pour le financement des PME et des start-up, à même de fournir des solutions innovantes.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Bourse d'Alger : l'introduction de "Moustachir" en bourse encouragera d'autres start-up à s'orienter vers le marché financier

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a estimé que le lancement, mardi de la négociation des actions de la start-up "Moustachir" à la Bourse d'Alger, encouragerait d'autres compagnies financières à s'orienter vers le marché financier en vue de bénéficier d'un nouveau système de financement, et d'avoir ainsi une meilleure visibilité sur le plan international.

Ouadah s'exprimait lors d'une cérémonie officielle organisée au siège de la Bourse d'Alger pour annoncer le lancement du trading, sous la supervision du ministre des Finances, Laaziz Faïd, du directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouznada, et du P-DG de "Moustachir", Kheireddine Boulefa.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Le président de la République préside une réunion consacrée au suivi de l'état d'avancement des préparatifs en prévision de la révision de l'accord d'association avec l'UE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé une réunion consacrée au suivi de l'état d'avancement des préparatifs en prévision de la révision de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), a indiqué mardi un communiqué de la Présidence de la République.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

L'ouverture du capital de la Banque de Développement local s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur financier et monétaire

Le Directeur général de la Banque de Développement Local (BDL), Youcef Lalmas a souligné, mardi soir à Oran, que l'ouverture du capital de la banque s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur financier et monétaire, offrant ainsi aux investisseurs nationaux l'opportunité de participer au processus de modernisation et d'amélioration des services de cette institution bancaire.

Lors d'une rencontre promotionnelle consacrée à cette opération, en présence des acteurs économiques d'Oran, M. Lalmas a expliqué que l'ouverture du capital de la Banque de Développement Local, qui prendra effet à partir du 20 janvier 2025, "répond aux directives des autorités publiques, visant à mettre en œuvre des réformes structurelles dans le secteur financier, conformément à la loi monétaire et bancaire et à la loi de finances de 2025, axées principalement sur la numérisation, l'innovation financière et la gouvernance".



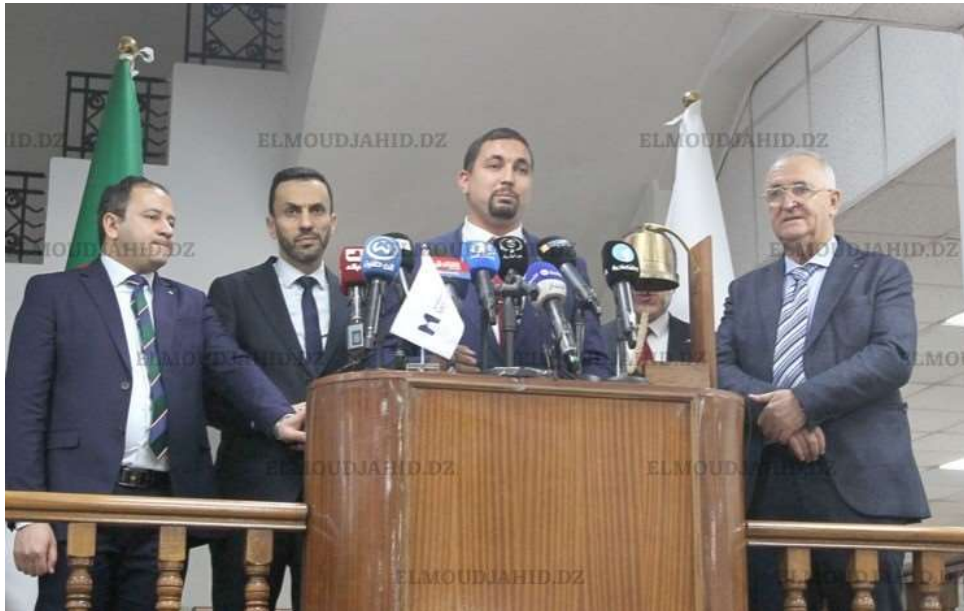
ALGÉRIE PRESSE SERVICE

La Loi de finances 2025 simplifie les procédures fiscales en faveur des opérateurs économiques

Les participants à une journée d'étude consacrée à la Loi de finances 2025, organisée mardi à Oran, ont exprimé leur satisfaction concernant la simplification des procédures fiscales introduites par la loi en faveur des opérateurs économiques et des agents du secteur des impôts.

Le Directeur régional des Impôts d'Oran, Mohamed Herran, a précisé, dans son intervention lors de cette rencontre, organisée à l'initiative conjointe de la Chambre de commerce et de l'industrie d'Oran et du bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants algériens (UGCAA), que la Loi de finances 2025 "se distingue par la simplification des procédures fiscales, que ce soit pour la déclaration d'activité, le paiement des taxes ou le règlement des contentieux, facilitant ainsi le travail des opérateurs économiques et des agents des impôts".

Introduction officielle des actions de la start-up «Moustachir» à la Bourse d'Alger : Le marché financier se réveille



Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a annoncé, hier, l'introduction officielle des actions de «Moustachir» à la Bourse d'Alger, devenant ainsi la première start-up à entrer en Bourse.

L'annonce a été faite au siège de la Bourse d'Alger, en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, du directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouznada et du président-directeur général de "Moustachir", Kheireddine Boulefa. Selon le ministre Faïd Laaziz, "c'est une étape clé pour la diversification des ressources de financement".

Yazid Benmouhoub, Directeur Général de la SGBV : «2025, Une année charnière»

Pour sa part, Yazid Benmouhoub, directeur général de la Société de gestion de la Bourse d'Alger, a exprimé sa grande fierté. « Ce jour marque l'introduction de la société Moustachir, première entreprise émergente à accéder au marché des valeurs mobilières. »

M. Benmouhoub a souligné l'importance de cet événement en soulignant que ce qui semblait être un rêve, il y a peu, est désormais une réalité.

Révision de l'accord d'association avec l'Union européenne : Le Président scrute le dossier

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion consacrée au suivi de l'état d'avancement des préparatifs en prévision de la révision de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), a indiqué, hier, un communiqué de la présidence de la République.

«Le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, au siège de la présidence de la République, une réunion consacrée au suivi de l'état d'avancement des préparatifs en prévision de la révision de l'accord d'association avec l'Union européenne », lit-on dans le communiqué.



Introduction officielle des actions de la start-up « Moustachir » à la Bourse d'Alger



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a annoncé, mardi, l'introduction officielle des actions de « Moustachir » à la Bourse d'Alger.

« Moustachir » devient ainsi la première start-up à entrer en Bourse, après le succès de l'opération de souscription où la demande a dépassé l'offre de près de 120 %.



Moustachir, 1e start up à intégrer le marché financier

Moustachir est la 1e start up à intégrer le marché financier avec sa cotation à la Bourse d'Alger, lundi.

La Bourse d'Alger a vu l'ouverture officielle du capital social de la 1e start up, Moustachir, via la vente de ses actions désormais cotées en Bourse. «Il s'agit d'un pas important vers la consolidation du marché boursier en Algérie et la promotion des start up», indique le ministre des Finances, Laâziz Faïd, lors de la cérémonie du lancement de l'opération, avant d'annoncer la finalisation de l'élaboration d'un nouveau projet de loi régissant le marché financier en Algérie.



Marché financier

Faid annonce une nouvelle loi

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a annoncé, hier, la finalisation d'un nouveau projet de loi pour le marché financier qui viendra remplacer la loi en vigueur depuis 1993. Il a souligné que la fin de l'année 2024 a été marquée par le lancement d'initiatives prometteuses à même de renforcer l'attractivité du marché auprès des institutions, notamment le lancement du guichet unique du marché financier en tant qu'espace regroupant tous les acteurs du marché, ce qui contribue à simplifier les procédures et à faciliter l'opération d'introduction en Bourse au profit des entreprises, ainsi que le lancement du portail électronique du marché financier pour simplifier les procédures et économiser le temps et l'effort aux intervenants sur le marché.

Faïd : «Une étape importante et historique pour le marché financier»

Introduction officielle des actions de la première start-up à la Bourse d'Alger



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a supervisé, ce mardi au siège de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), la cérémonie d'introduction officielle des actions de la première start-up, Moustachir, à la Bourse d'Alger.

Selon un communiqué du ministère, la cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, du directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, du président de la COSOB, Youcef Bouznada et du président-directeur général de Moustachir, Kheireddine Boulefa.



La startup «Moustachir» entre officiellement en Bourse

Le ministre des Finances, M. Laaziz Faïd, a présidé ce mardi la cérémonie du lancement de la première séance de cotation de la startup Moustachir au sein de la Bourse d'Alger.

« La startup Moustachir est la première startup à intégrer la Bourse d'Alger. Cet événement constitue un tournant historique qui symbolise la transition de l'économie algérienne vers une économie de la connaissance » a déclaré le ministre Faïd à cette occasion.



Le ministre des Finances annonce la finalisation du projet de loi sur le marché financier

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a annoncé que la préparation du nouveau projet de loi sur le marché financier a été achevée.

Lors de son allocution à l'occasion de l'introduction de la start-up « Moustachir » à la Bourse d'Alger, le ministre a souligné que les entreprises émergentes jouent un rôle essentiel dans le développement de l'économie algérienne. Il a précisé que l'introduction de cette entreprise représente une étape importante pour soutenir le marché des valeurs mobilières. Il a également réaffirmé que la bourse constitue un pilier financier pour le financement des entreprises émergentes, ainsi que des petites et moyennes entreprises.



Malgré un léger recul des prix : Le Brent reste proche des 81 dollars

Les cours du pétrole ont légèrement reculé aujourd'hui, bien que le Brent reste proche de son plus haut niveau en quatre mois, à 81 dollars le baril, en raison du renforcement des sanctions américaines sur les exportations de pétrole russe.

À 08h30 heure algérienne, les contrats à terme sur le brut américain West Texas Intermediate (WTI) s'échangeaient à 78,49 dollars le baril, enregistrant une baisse de 0,42 % par rapport à leur dernier cours de clôture.



Bourse d'Alger : introduction officielle des actions de la start-up « Moustachir »

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a annoncé, mardi, l'introduction officielle des actions de « Moustachir » à la Bourse d'Alger, devenant ainsi la première start-up à entrer en Bourse, après le succès de l'opération de souscription où la demande a dépassé l'offre de près de 120 %.

L'annonce a été faite au siège de la Bourse d'Alger, en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, du DG de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouznada, et du le P-DG de « Moustachir », Kheireddine Boulefa. Le nombre total des actions requises s'élève à 149.615 actions, contre 125.000 actions mises en vente (soit 25 % du capital de la société), alors que le montant collecté lors de l'opération a atteint 94,625 millions de DA.

[Introduction des actions de la Start-up «Moustachir» à la Bourse d'Alger, une étape «importante et historique» pour le marché financier \(Laaziz Faid\)](#)



Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a affirmé, mardi à Alger, que l'introduction des actions de la start-up «Moustachir», première start-up à entrer en bourse, représentait une étape «importante et historique» pour le marché financier, qui constituera un levier et un mécanisme pour le financement des PME et des startup, à même de fournir des solutions innovantes.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de l'introduction des actions de cette start-up à la Bourse d'Alger, le ministre a précisé qu'il s'agit là d'une «étape importante et historique dans le domaine du marché boursier, qui constituera certainement un levier et un mécanisme pour le financement des PME et des start-up, à même de fournir des solutions innovantes et un accompagnement pour le développement durable de leurs activités».

Bourse d'Alger : introduction officielle des actions de la start-up Moustachir

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a annoncé, mardi, l'introduction officielle des actions de « Moustachir » à la Bourse d'Alger, devenant ainsi la première start-up à entrer en Bourse.

L'annonce a été faite au siège de la Bourse d'Alger, en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, du Directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouznada et du Président-Directeur général de « Moustachir », Kheireddine Boulefa.



Introduction des actions de la Start-up « Moustachir » à la Bourse d'Alger, une étape « importante et historique » pour le marché financier

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé, mardi à Alger, que l'introduction des actions de la start-up « Moustachir », première start-up à entrer en bourse, représentait une étape « importante et historique » pour le marché financier, qui constituera un levier et un mécanisme pour le financement des PME et des start-up, à même de fournir des solutions innovantes.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de l'introduction des actions de cette start-up à la Bourse d'Alger, le ministre a précisé qu'il s'agit là d'une « étape importante et historique dans le domaine du marché boursier, qui constituera certainement un levier et un mécanisme pour le financement des PME et des start-up, à même de fournir des solutions innovantes et un accompagnement pour le développement durable de leurs activités ».



Introduction des actions de la Start-up « Moustachir » à la Bourse d'Alger, une étape « importante et historique » pour le marché financier

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a indiqué mardi à Alger que l'introduction des actions de la start-up « Moustachir », première start-up à entrer en bourse, représentait une étape « importante et historique » pour le marché financier, qui constituera un levier et un mécanisme de financement pour les PME et start-up, capables de proposer des solutions innovantes.

Dans un discours prononcé à l'occasion de l'introduction des actions de cette start-up à la Bourse d'Alger, le ministre a indiqué qu'il s'agit d'une « étape importante et historique dans le domaine boursier, qui constituera certainement un levier ». . et un mécanisme de financement pour les PME et les start-up, capable d'apporter des solutions innovantes et un soutien au développement durable de leurs activités.



La startup «Moustachir» fait officiellement son introduction en Bourse

Le ministre des Finances, M. Laaziz Faïd, a présidé ce mardi la cérémonie de lancement de la première séance de cotation de la startup Moustachir à la Bourse d'Alger. Cet événement marque une étape majeure dans le développement de l'écosystème entrepreneurial en Algérie.

« La startup Moustachir est la première à intégrer la Bourse d'Alger. Cet événement constitue un tournant historique qui symbolise la transition de l'économie algérienne vers une économie de la connaissance », a souligné le ministre lors de son discours.



Bourse d'Alger : Début de cotation de la startup Moustachir

La cotation des actions de l'entreprise Moustachir sur la Bourse d'Alger a été lancée ce mardi 14 janvier 2025.

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a lancé officiellement, aujourd'hui, la cotation des actions de la startup Moustachir sur la Bourse d'Alger.

L'annonce a été faite en présence du ministre de l'Économie de la connaissance, des startups et des petites entreprises, Nourredine Ouadah, du directeur général de la société de gestion de la Bourse d'Alger, Yazid Ben Mouhoub, du président de la Commission de régulation et de surveillance des opérations boursières (COSOB), Youcef Bouzenada et bien entendu du directeur général de Moustachir, Kheireddine Boulefaa.



Début de cotation de la startup Moustachir à la Bourse d'Alger

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a lancé officiellement, ce mardi, la cotation des actions de l'entreprise Moustachir sur la Bourse d'Alger, faisant d'elle la première startup à entrer en bourse.

L'annonce a été faite au siège de la Bourse d'Alger, en présence du ministre de l'Économie de la connaissance, des startups et des petites entreprises, Nourredine Ouadah, du directeur général de la société de gestion de la Bourse d'Alger, Yazid Ben Mouhoub, du président de la Commission de régulation et de surveillance des opérations boursières (Cosob), Youcef Bouzenada, ainsi que du directeur général de Moustachir, Kheireddine Boulefaa.

بداية تداول اسهم "مستشير" بالبورصة خطوة "هامة وتاريخية" بالنسبة للسوق المالي



أبرز وزير المالية, لعزیز فايد, يوم الثلاثاء بالجزائر العاصمة, أن بداية تداول اسهم "مستشير" كأول شركة ناشئة ببورصة الجزائر تشكل خطوة "هامة وتاريخية" في مجال سوق الأوراق المالية الذي يمثل دعامة و آلية لتمويل المؤسسات الصغيرة و المتوسطة و المؤسسات الناشئة عن طريق توفير حلول مبتكرة.

وأكد الوزير, في كلمة له بمناسبة اطلاق تداول اسهم المؤسسة في البورصة, أن الامر يتعلق ب "سانحة نسجل من خلالها خطوة هامة وتاريخية, في مجال سوق الأوراق المالية, التي ستمثل لا محالة دعامة و آلية لتمويل المؤسسات الصغيرة والمتوسطة والمؤسسات الناشئة عن طريق توفير حلول مبتكرة و مرافقة صوب تنمية مستدامة لنشاطاتها".

وتم اعطاء إشارة الانطلاق الرسمي لتداول أسهم الشركة بمقر بورصة الجزائر, بحضور كل من وزير اقتصاد المعرفة والمؤسسات الناشئة والمؤسسات المصغرة, نور الدين واضح, والمدير العام لشركة تسيير بورصة الجزائر, يزيد بن موهوب, ورئيس لجنة تنظيم عمليات البورصة ومراقبتها (كوسوب), يوسف بوزنادة, إلى جانب الرئيس المدير العام لشركة "مستشير", خير الدين بولفعة.

قانون المالية لسنة 2025 بسط الإجراءات الجبائية لصالح المتعاملين الاقتصاديين

أعرب المشاركون في اليوم الدراسي حول قانون المالية لسنة 2025 المنظم اليوم الثلاثاء بوهران عن ارتياحهم لتبسيط الإجراءات الجبائية الذي جاء بها القانون لصالح المتعاملين الاقتصاديين و أعوان قطاع الضرائب.

و أشار المدير الجهوي للضرائب بوهران محمد حران في مداخلة خلال يوم دراسي نظم من قبل غرفة التجارة و الصناعة لناحية وهران بالتعاون مع المكتب الولائي للاتحاد العام للتجار و الحرفيين الجزائريين بوهران إلى أن قانون المالية لسنة 2025 تميز بتبسيط الإجراءات الجبائية سواء عند التصريح بالنشاط أو دفع المستحقات أو المنازعات بشكل يسهل عمل المتعاملين الإقتصاديين و أعوان الضرائب على حد سواء.

فتح رأسمال بنك التنمية المحلية يندرج في إطار عصرنة القطاع المالي والنقدي

أكد المدير العام لبنك التنمية المحلية يوسف لالماس، مساء اليوم الثلاثاء بوهران، أن عملية فتح رأسمال البنك تندرج في إطار عصرنة القطاع المالي والنقدي مما يوفر للمستثمرين الوطنيين فرصة المشاركة في مسار العصرنة وتحسين خدمات هذه المؤسسة المصرفية.

وأوضح ذات المسؤول على هامش لقاء ترويجي خاص بهذه العملية بحضور فاعلين اقتصاديين بوهران أن فتح رأس مال بنك التنمية المحلية الذي سيدخل حيز التنفيذ ابتداء من 20 يناير 2025 "جاء استجابة لتوجيهات السلطات العمومية، التي تنص على تنفيذ إصلاحات هيكلية في قطاع المالية، وفقا للقانون النقدي والمصرفي وقانون المالية لسنة 2025، والتي تتمحور أساسا حول الرقمنة والابتكار المالي والحوكمة".

وزير المالية يعلن إدراج أول مؤسسة ناشئة في بورصة الجزائر



أشرف وزير المالية، السيد لعزیز فايد، اليوم، على مراسم إدراج أول مؤسسة ناشئة، مؤسسة "مستشير"، في بورصة الجزائر، وذلك بمقر لجنة تنظيم عمليات البورصة ومراقبتها. (LA COSOB)

وحضر الحدث وزير اقتصاد المعرفة والمؤسسات الناشئة، نور الدين وضاح، بالإضافة إلى رئيس لجنة تنظيم عمليات البورصة، المدير العام لبورصة الجزائر، ومدير عام مؤسسة "مستشير".

وفي مستهل كلمته، أكد فايد أن هذا الحدث يمثل خطوة هامة وتاريخية في مجال سوق الأوراق المالية في الجزائر.

وأوضح أن إدراج مؤسسة "مستشير" في البورصة يعكس التزام الحكومة بتوفير حلول مبتكرة لتمويل المؤسسات الصغيرة والمتوسطة والمؤسسات الناشئة، مما يعزز نموها ويوفر آليات لدعم التنمية المستدامة.



فيما تنطلق الاثنين المقبل عملية طرح أسهم بنك التنمية المحلية

تداول أسهم شركة "مستشير" الناشئة في "بورصة الجزائر"

بدأ رسميًا تداول أسهم شركة "مستشير" الناشئة عبر بورصة الجزائر، لتصبح بذلك أول شركة ناشئة تدخل البورصة، وهذا بعد نجاح عملية اكتتاب أسهمها المطروحة، حيث فاقت نسبة الطلب على الأسهم المعروضة بقرابة 120 بالمائة. وبلغ عدد الأسهم المطلوبة 149 ألف و615 سهم، مقابل 125 ألف سهم مطروحة للبيع (25 بالمائة من رأسمال الشركة)، فيما يقدر المبلغ الذي تم جمعه خلال العملية بـ94625 مليون دج.

وحسب بيانات لجنة تنظيم عمليات البورصة ومراقبتها "كوسوب"، فإن الأسهم المطروحة تم بيعها لصالح 306 مكتب، منهم 257 شخص طبيعي (62 ألف و500 سهم) و29 موظفًا ومستشارًا لدى شركة "مستشير" (12 ألف و500 سهم) وكذا 20 شخصًا معنويًا جزائريًا (50 ألف سهم).



وزير المالية: الإنتهاء من تحضير قانون جديد للسوق المالي

كشف وزير المالية لعزیز فايد، أنه تم الإنتهاء من تحضير قانون جديد للسوق المالي.

وقال وزير المالية، خلال كلمة له بمناسبة إدراج المؤسسة الناشئة مستشير في بورصة الجزائر. إنَّ المؤسسات الناشئة تلعب دورًا محوريًا في تطوير الاقتصاد الجزائري. مشيرًا إلى أن إدراج هذه المؤسسة الناشئة خطوة نحو دعم سوق الأوراق المالية. مؤكدًا أن البورصة دعامة مالية لتمويل المؤسسات الناشئة والصغيرة و المتوسطة.

إطلاق تداول أسهم "مستشير" بالبورصة خطوة تاريخية. فايد:

مشروع القانون الجديد للسوق المالية جاهز



أبرز وزير المالية، لعزیز فايد، أمس، بالجزائر العاصمة، أن بداية تداول أسهم "مستشير" كأول شركة ناشئة ببورصة الجزائر تشكل خطوة هامة وتاريخية في مجال سوق الأوراق المالية الذي يمثل دعامة وآلية لتمويل المؤسسات الصغيرة والمتوسطة والمؤسسات الناشئة عن طريق توفير حلول مبتكرة.

وأكد الوزير في كلمة له بمناسبة إطلاق تداول أسهم المؤسسة في البورصة، أن الأمر يتعلق بـ«سانحة نسجل من خلالها خطوة هامة وتاريخية، في مجال سوق الأوراق المالية، التي ستمثل لا محالة دعامة وآلية لتمويل المؤسسات الصغيرة والمتوسطة والمؤسسات الناشئة عن طريق توفير حلول مبتكرة ومرافقة صوب تنمية مستدامة لنشاطاتها».



بداية تداول أسهم شركة "مستشير" الناشئة ببورصة الجزائر

أعطى وزير المالية، لعزیز فايد، إشارة الانطلاق الرسمي لتداول أسهم شركة "مستشير" الناشئة عبر بورصة الجزائر، لتصبح أول شركة ناشئة تدخل البورصة.

جاء الإعلان، بمقر بورصة الجزائر، اليوم الثلاثاء، بحضور كل من وزير اقتصاد المعرفة والمؤسسات الناشئة والمؤسسات المصغرة، نور الدين واضح، والمدير العام لشركة تسيير بورصة الجزائر، يزيد بن موهوب، ورئيس لجنة تنظيم عمليات البورصة ومراقبتها (كوسوب)، يوسف بوزنادة، إلى جانب المدير العام لشركة "مستشير"، خير الدين بولفعة.



قانون المالية لـ2025 بسّط الإجراءات الجبائية للمتعاملين الاقتصاديين

أعرب المشاركون في اليوم الدراسي حول قانون المالية لسنة 2025 المنظم، اليوم الثلاثاء بوهران، عن ارتياحهم لتبسيط الإجراءات الجبائية الذي جاء بها القانون لصالح المتعاملين الاقتصاديين و أعوان قطاع الضرائب.

أشار المدير الجهوي للضرائب بوهران محمد حران، في مداخلة خلال يوم دراسي نظم من قبل غرفة التجارة والصناعة لناحية وهران بالتعاون مع المكتب الولائي للاتحاد العام للتجار والحرفيين الجزائريين بوهران، إلى أن قانون المالية لسنة 2025 تميز بتبسيط الإجراءات الجبائية سواء عند التصريح بالنشاط أو دفع المستحقات أو المنازعات بشكل يسهل عمل المتعاملين الاقتصاديين و أعوان الضرائب على حد سواء.



وزير المالية: بداية تداول أسهم "مستشير" بالبورصة خطوة "هامية وتاريخية" بالنسبة للسوق المالي

أبرز وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الثلاثاء بالجزائر العاصمة، أن بداية تداول أسهم "مستشير" كأول شركة ناشئة ببورصة الجزائر تشكل خطوة "هامية وتاريخية" في مجال سوق الأوراق المالية الذي يمثل دعامة و آلية لتمويل المؤسسات الصغيرة و المتوسطة و المؤسسات الناشئة عن طريق توفير حلول مبتكرة.

وأكد الوزير، في كلمة له بمناسبة إطلاق تداول أسهم المؤسسة في البورصة، أن الأمر يتعلق ب "سانحة نسجل من خلالها خطوة هامية وتاريخية، في مجال سوق الأوراق المالية، التي ستمثل لا محالة دعامة و آلية لتمويل المؤسسات الصغيرة و المتوسطة و المؤسسات الناشئة عن طريق توفير حلول مبتكرة و مرافقة صوب تنمية مستدامة لنشاطاتها."



"مستشير" ... أول شركة ناشئة تدخل بورصة الجزائر



أعلن وزير المالية، لعزیز فايد عن بداية تداول أسهم "مستشير" بالبورصة والتي اعتبرها خطوة "هامية وتاريخية" بالنسبة للسوق المالي التي ستمثل لا محالة دعامة و آلية لتمويل المؤسسات الصغيرة و المتوسطة و المؤسسات الناشئة عن طريق توفير حلول مبتكرة و مرافقة صوب تنمية مستدامة لنشاطاتها.

رسمياً.. إدراج أول مؤسسة ناشئة في بورصة الجزائر

أشرف وزير المالية لعزیز فايد ووزير اقتصاد المعرفة و المؤسسات الناشئة و المؤسسات المصغرة نور الدين واضح اليوم الثلاثاء، على إدراج مؤسسة "مستشير" في بورصة الجزائر و الإعلان عن بداية تداول أسهم مؤسسة مستشير في البورصة.

وفي كلمة له بالمناسبة، قال وزير المالية ان العملية تعد سانحة نسجل من خلالها خطوة هامة وتاريخية في مجال سوق الأوراق المالية التي ستمثل لا محالة دعامة وآلية لتمويل المؤسسات الصغيرة والمتوسطة والمؤسسات الناشئة عن طريق توفير حلول مبتكرة و مرافقة صوب تنمية مستدامة لنشاطاتها.

الشباب
إخبارية وطنية ◆ الجزائرية

بداية تداول اسهم "مستشير" بالبورصة خطوة "هامة وتاريخية" بالنسبة للسوق المالي

أبرز وزير المالية، لعزیز فايد، يوم الثلاثاء بالجزائر العاصمة، أن بداية تداول اسهم "مستشير" كأول شركة ناشئة ببورصة الجزائر تشكل خطوة "هامة وتاريخية" في مجال سوق الأوراق المالية الذي يمثل دعامة و آلية لتمويل المؤسسات الصغيرة و المتوسطة و المؤسسات الناشئة عن طريق توفير حلول مبتكرة.

وأكد الوزير، في كلمة له بمناسبة اطلاق تداول اسهم المؤسسة في البورصة، أن الامر يتعلق ب "سانحة نسجل من خلالها خطوة هامة وتاريخية، في مجال سوق الأوراق المالية، التي ستمثل لا محالة دعامة و آلية لتمويل المؤسسات الصغيرة والمتوسطة والمؤسسات الناشئة عن طريق توفير حلول مبتكرة و مرافقة صوب تنمية مستدامة لنشاطاتها."

قال إن بداية تداول أسهم "مستشير" بالبورصة خطوة "هامة وتاريخية". فايد: الانتهاء من تحضير مشروع قانون جديد للسوق المالي

أبرز وزير المالية، لعزیز فايد، الثلاثاء بالجزائر العاصمة، أن بداية تداول اسهم "مستشير" كأول شركة ناشئة ببورصة الجزائر تشكل خطوة "هامة وتاريخية" في مجال سوق الأوراق المالية الذي يمثل دعامة وآلية لتمويل المؤسسات الصغيرة والمتوسطة والمؤسسات الناشئة عن طريق توفير حلول مبتكرة.

وأكد الوزير، في كلمة له بمناسبة اطلاق تداول اسهم المؤسسة في البورصة، أن الامر يتعلق ب "سانحة نسجل من خلالها خطوة هامة وتاريخية، في مجال سوق الأوراق المالية، التي ستمثل لا محالة دعامة وآلية لتمويل المؤسسات الصغيرة والمتوسطة والمؤسسات الناشئة عن طريق توفير حلول مبتكرة ومرافقة صوب تنمية مستدامة لنشاطاتها."



إدراج مؤسسة "مستشير" في بورصة الجزائر



أشرف وزير المالية لعزیز فايد و وزير اقتصاد المعرفة و المؤسسات الناشئة و المؤسسات المصغرة نور الدين واضح على إدراج مؤسسة "مستشير" في بورصة الجزائر و الإعلان عن بداية تداول أسهم مؤسسة مستشير في البورصة.



بورصة الجزائر تشهد نقلة نوعية بإدراج أول مؤسسة ناشئة

شهدت بورصة الجزائر، اليوم الثلاثاء، إدراج أول مؤسسة ناشئة وهي شركة "مستشير" المتخصصة في الاستشارات، وقد أقيمت هذه الفعالية في مقر البورصة بحضور وزير المالية، لعزیز فايد .

وأعطى وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الثلاثاء، إشارة الانطلاق الرسمي لتداول أسهم شركة "مستشير" الناشئة عبر بورصة الجزائر، لتصبح أول شركة ناشئة تدخل البورصة.



رسمياً.. إدراج أول مؤسسة ناشئة في بورصة الجزائر

وزير المالية: الإنتهاء من تحضير قانون جديد للسوق المالي

أشرف وزير المالية لعزیز فايد ووزير اقتصاد المعرفة و المؤسسات الناشئة و المؤسسات المصغرة نور الدين واضح يوم الثلاثاء، على إدراج مؤسسة "مستشير" في بورصة الجزائر و الإعلان عن بداية تداول أسهم مؤسسة مستشير في البورصة.



فايد: بداية تداول أسهم "مستشير" بالبورصة خطوة "هامية وتاريخية" بالنسبة للسوق المالي

أبرز وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الثلاثاء بالجزائر العاصمة، أن بداية تداول أسهم "مستشير" كأول شركة ناشئة ببورصة الجزائر تشكل خطوة "هامية وتاريخية" في مجال سوق الأوراق المالية الذي يمثل دعامة و آلية لتمويل المؤسسات الصغيرة و المتوسطة و المؤسسات الناشئة عن طريق توفير حلول مبتكرة.

LAAZIZ FAID L'A ANNONCÉ HIER

La loi sur le marché financier finalisée

● Une série de mesures est prévue pour redynamiser la Bourse d'Alger et diversifier le financement de l'économie nationale. Les sukuk islamiques et le concept de la finance verte seront introduits dans le cadre de cette réforme, qui renforcera par ailleurs le rôle de la Cosob en tant qu'autorité de régulation du marché financier.

Le nouveau projet de loi sur le marché financier est fin prêt. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Finances, Laaziz Faïd, dans son discours à l'occasion de l'introduction officielle de la start-up Moustachir à la Bourse d'Alger. Confiée à la Commission d'observation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), l'élaboration de ce texte réglementaire viendra renforcer l'attractivité du marché financier via la réforme du cadre juridique actuel, à savoir le décret 93-10 relatif à la Bourse des valeurs mobilières (modifié et complété par l'ordonnance n° 96-10 du 10 janvier 1996 et la loi n° 03-04 du 17 février 2003). Il s'agit, en somme, de passer à un cadre juridique sous la forme d'une loi.

Le texte en question, qui interviendra après l'adoption du règlement 23-01 relatif au financement participatif, du règlement 23-04 relatif au règlement général de la Bourse des valeurs mobilières, ainsi que du règlement 24-01 relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, prévoit d'importants changements. Parmi les nouveautés, l'autorisation aux compagnies d'assurances à assurer le rôle d'intermédiaires en opérations boursières (IOB).

D'autres mesures sont également



M. Faïd présidant hier la cérémonie d'introduction officielle de la start-up Moustachir à la Bourse d'Alger

prévues pour redynamiser la Bourse d'Alger et diversifier le financement de l'économie nationale. Les sukuk islamiques et le concept de la finance verte seront introduits dans le cadre de cette réforme, qui renforcera par ailleurs le rôle de la Cosob en tant qu'autorité de régulation, au moment où la Bourse d'Alger s'apprête à accueillir d'autres entreprises cette année à travers l'opération de la Banque de développement local (BDL), dont la souscription aux nouvelles actions émises se fera

dès la semaine prochaine (du 20 janvier au 20 février), alors que «leur introduction à la Bourse des valeurs mobilières se fera au cours du premier trimestre de l'année en cours», a précisé le ministre des Finances.

MÉCANISME DE FINANCEMENT DES PME

Soit une année après l'arrivée du Crédit populaire d'Algérie (CPA) sur la scène boursière. Ce qui a été traduit, selon Laaziz Faïd, par des chiffres record et des indicateurs

sans précédent mais aussi un vif intérêt sur la scène financière.

L'introduction hier de la start-up Moustachir, une première pour cette catégorie d'entreprise, apporte aussi une nouvelle dynamique à la Bourse, selon Laaziz Faïd, qui qualifie cette étape d'«importante et historique» sur le marché boursier, et qui constituera certainement un levier et un mécanisme pour le financement des PME et des start-up, à même de fournir des solutions innovantes et un accompagnement pour

le développement durable de leurs activités. L'ouverture annoncée du capital de l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy pour ce premier semestre de l'année est également dans le cadre de cette diversification des sources de financement. Et ce, parallèlement au prochain lancement de l'emprunt obligataires de Tassali Algérie en attendant celui d'Arab Leasing Corporation (ALC). D'autres entreprises ont également émis le souhait de recourir au marché financier. Le lancement en 2024 du guichet unique du marché financier en tant qu'espace regroupant tous les acteurs du marché vise justement à simplifier les procédures et à faciliter l'opération d'introduction en Bourse au profit des entreprises. Des objectifs assignés également au portail électronique du marché financier. Autant de démarches qui traduisent, de l'avis du ministre, «l'engagement du gouvernement à soutenir et à développer le secteur financier». Et ce, «en mettant tous les moyens et en mettant en place les mécanismes appropriés pour attirer le plus grand nombre d'entreprises, et à réaliser l'inclusion financière de manière à créer un climat de confiance qui soit un jalon essentiel dans le renforcement de la transparence et la bonne gouvernance des entreprises économiques».

Samira Imadlou

JOURNÉE D'ÉTUDE À ORAN SUR LA LOI DE FINANCES 2025

La simplification des procédures fiscales mise en exergue

Les participants à une journée d'étude consacrée à la loi de finances 2025, organisée hier à Oran, ont exprimé leur satisfaction concernant la simplification des procédures fiscales introduites par la loi en faveur des opérateurs économiques et des agents du secteur des impôts. Le directeur régional des impôts d'Oran, Mohamed Herran, a précisé, dans son intervention lors de cette rencontre, organisée à l'initiative conjointe de la Chambre de commerce et d'industrie d'Oran et du bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants algériens (UGCAA), que la loi de finances 2025 «se distingue par la simplification des procédures fiscales, que ce soit pour la déclaration d'activité, le paiement des taxes ou le règlement des contentieux, facilitant ainsi le travail des opérateurs économiques et des agents des impôts».

Il a rappelé que la loi de finances met l'accent sur la promotion de l'économie nationale et l'encouragement des investissements à travers plusieurs mesures, dont la prorogation du délai de souscription à la déclaration annuelle du revenu global jusqu'à fin juillet de chaque année, au lieu de fin avril précédemment, «afin de permettre aux opérateurs économiques de disposer d'un délai suffisant pour préparer leurs comptes». Il a également indiqué que la loi de finances 2025 simplifie la procédure d'enregistrement des contrats afin de préserver les copies originales des contrats publics et d'enregistrer les contrats soumis à un impôt fixe sur des déclarations de contrats, sans les soumettre aux taxes, à l'exception des contrats privés, et en obligeant les rédacteurs à préparer un résumé des contrats pour les déclarations déposées, ainsi que des extraits

analytiques, avec la possibilité de soumettre et de déposer simultanément les déclarations et les extraits analytiques, sous forme papier ou électronique.

MESURES INCITATIVES

Abondant dans le même sens, Benziane Kada, cadre à la direction régionale des impôts d'Oran, a salué le renforcement des garanties accordées aux contribuables dans la loi de finances 2025, «notamment les facilités concernant le remboursement de la TVA, la notification des décisions des autorités compétentes aux contribuables et la possibilité pour ces derniers de déposer des recours concernant les décisions relatives à la TVA».

Il a également évoqué la désignation d'un conseiller fiscal par l'Association nationale des conseillers fiscaux algériens au sein des commissions de recours locales et régionales, ainsi que d'autres mesures importantes pour les opérateurs économiques et les contribuables. De son côté, le directeur adjoint chargé des opérations fiscales et du recouvrement à la direction régionale des impôts d'Oran, Abdelkrim Amrane, a mis en avant les mesures incitatives prévues par la loi de finances 2025 pour le secteur de la presse et des médias, visant à renforcer le soutien au secteur audiovisuel, à la presse écrite, ainsi qu'à l'instauration et la révision de plusieurs taxes, dont une partie des recettes sera affectée au Fonds national pour le développement de l'industrie cinématographique et de ses techniques, ainsi qu'au Fonds de soutien à la presse écrite, électronique, audiovisuelle et aux activités de formation des journalistes et des professionnels de la presse.

INTRODUCTION D'UNE PREMIÈRE START-UP EN BOURSE

Une étape importante et historique

L'Algérie a franchi une étape majeure dans le développement du marché financier avec l'introduction, pour la première fois, d'une start-up en bourse, à savoir Moustachir. Cet événement, présidé hier par le ministre des Finances, Laziz Faïd, marque une nouvelle ère pour les petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que pour les start-up, leur offrant plus d'opportunités de financement et de croissance.

Acette occasion, le ministre a indiqué que cet événement représente une étape importante et historique dans le domaine du marché financier, qui constitue un levier et un mécanisme de financement des petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que des start-up, offrant des solutions innovantes et un accompagnement durable de leurs activités.

Il a également exprimé l'intérêt majeur accordé par le président de la République à l'économie de la connaissance et aux start-up, ainsi que sa conviction profonde quant au potentiel des jeunes porteurs de projets innovants et créatifs, qui contribueront, sans aucun doute, à construire une vision moderne de l'économie nationale, dans laquelle ces entreprises jouent un rôle central.

Dans ce cadre, M. Faïd a affirmé que l'introduction de Moustachir en bourse s'inscrit dans un plan d'action global et intégré, basé sur une feuille de route issue des réformes et mesures décidées par le président de la République pour moderniser et promouvoir le secteur financier. Cela vise à diversifier les sources de financement, mobiliser l'épargne et diffuser une culture financière au sein de la société, afin de dynamiser le marché financier, le mettre au service de l'investissement et créer de la richesse.

Cette annonce officielle de l'introduction des actions de l'entreprise a été faite au siège de la Bourse d'Alger, en présence du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Noureddine Ouadah, du directeur général



Le marché financier en plein développement.

de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), Youcef Bouznada, et du président-directeur général de Moustachir, Kheireddine Boulefa.

UN PROJET DE LOI POUR AMÉLIORER LE MARCHÉ FINANCIER

Par ailleurs, le ministre a souligné que le marché financier connaît une amélioration notable de son environnement réglementaire.

Au cours des deux dernières années, une série de réformes globales ont été mises en œuvre pour renforcer l'attractivité du marché et de l'écosystème des start-up. Ces réformes incluent l'adoption de nouvelles réglementations modernes par la COSOB, notamment le règlement n° 23-01 relatif au financement participatif, le règlement n° 23-04 relatif à la bourse des

valeurs mobilières, ainsi que le règlement n° 24-01 concernant la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. De plus, un projet de loi sur le marché financier, qui remplace la législation en vigueur depuis 1993, a été finalisé. Selon le même responsable, la fin de l'année 2024 a vu le lancement d'initiatives prometteuses visant à renforcer l'attractivité du marché pour les entreprises, notamment l'ouverture du guichet unique pour le marché financier, qui regroupe tous les acteurs sous une même plateforme, simplifiant ainsi les démarches et facilitant l'introduction en bourse. Dans le même sens, un portail électronique a également été lancé, permettant de simplifier les procédures et de permettre aux intervenants d'économiser du temps et des efforts. Evoquant les résultats de cette stratégie, M. Faïd a précisé qu'il s'agit principalement de l'ouverture du capital de deux banques publiques, à commencer par le

Crédit populaire d'Algérie (CPA) introduit à la Bourse d'Alger, comme première étape ayant été marquée par des chiffres record et des indicateurs sans précédent, mais aussi un vif intérêt sur la scène financière, en attendant que les actions de la Banque de développement local (BDL) soient proposées à la souscription dans une semaine, avant leur introduction à la bourse des valeurs mobilières au cours du premier trimestre de l'année en cours.

Ces démarches traduisent, selon le ministre, l'engagement du gouvernement à soutenir et à développer le secteur financier, en assurant tous les moyens et en mettant en place les mécanismes appropriés pour attirer le plus grand nombre d'entreprises, et à réaliser l'inclusion financière de manière à créer un climat de confiance qui soit un jalon essentiel dans le renforcement de la transparence et la bonne gouvernance des entreprises économiques.

Rim Boukhari

PRODUCTIVITÉ, EMBAUICHE, APPROVISIONNEMENT...

Ce que révèle l'enquête de l'ONS

L'OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (ONS) vient de publier le contenu de l'enquête sur la situation et les perspectives de l'industrie au troisième trimestre 2024. L'enquête d'opinion réalisée auprès des chefs d'entreprises industrielles a mis en lumière des avis mitigés, que l'on soit patron dans le public ou le privé.

Les chefs d'entreprise interrogés sur le taux d'utilisation des capacités de production ont donné un pourcentage se situant principalement entre 50% et 75%. Quant au niveau d'approvisionnement en matières premières, le reste égal à la demande exprimée selon les concernés du secteur public et inférieur de plus de 4% de ceux du privé, ce qui a engendré des ruptures de stocks à près de 10% d'entre eux allant à 10 jours, selon la plupart d'entre eux. En outre, plus de 12% des chefs d'entreprise du secteur public et près de 11% de ceux du privé déclarent avoir connu des pannes d'électricité engendrant des arrêts de travail, toutefois, inférieurs à 5 jours, selon la plupart d'entre eux. L'enquête de l'ONS, qui souligne que la demande en produits fabriqués a augmenté selon les chefs d'entreprise enquêtés du secteur public, est plus prononcée, selon ceux, par rapport au secteur privé.

« Plus de la moitié des enquêtés du secteur public et la majorité de ceux du secteur privé déclarent avoir satisfait toutes les commandes reçues et leur subsiste des stocks de produits fabriqués, situation jugée normale par la plupart des concernés du secteur public, contrairement à près de 71% des concernés du secteur privé qui la trouvent anormale ».

Concernant le chapitre de la main-d'œuvre, la publication de l'ONS indique que « selon l'opinion des chefs d'entreprises publiques et privées, ayant répondu à l'enquête, les effectifs continuent de reculer durant ce troisième trimestre 2024 et restent stables, comparativement à celle du secteur privé. « Le niveau de qualification du personnel est jugé suffisant, selon la majorité des

ceux du privé », poursuit la même source.

« Toutefois, ajoute cette dernière, plus de 18% des concernés du secteur public et plus de 11% de ceux du secteur privé déclarent avoir trouvé des difficultés à recruter. Selon l'ONS, « la majorité des chefs d'entreprises privées et plus de 70% de ceux du public déclarent ne pas pouvoir produire davantage en embauchant du personnel supplémentaire ». Concernant les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMMEE), la même source mentionne que « selon l'opinion des chefs d'entreprise ayant répondu à l'enquête, l'activité dans ce secteur s'est augmentée au cours de ce troisième trimestre 2024 ». « Près de 42% du potentiel de production déclarent avoir utilisé leurs capacités de production à plus de 75% », ainsi que « le degré de satisfaction des commandes en matières premières reste inférieur aux besoins exprimés selon près de 32% ». Ce qui a engendré, selon la même publication, des ruptures de stocks à près de 28% d'entre eux allant à moins de 10 jours, selon la plupart des concernés ».

L'AGROALIMENTAIRE

SE PORTE BIEN

Quant aux matériaux de construction 7. « Selon l'opinion des chefs d'entreprise, l'activité dans ce domaine continue sa hausse au cours de ce troisième trimestre 2024. La majorité du potentiel de production déclare avoir utilisé ses capacités de production à plus de 75%, alors que le degré de satisfaction des commandes en matières premières est inférieur aux besoins exprimés selon plus de 11% des répondants.

Pour ce qui est du secteur de la chimie, « l'activité des industries



de ce troisième trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent. Par ailleurs, 78% des chefs d'entreprise ayant répondu à l'enquête de l'ONS « affirment pouvoir produire davantage avec un renouvellement des équipements et sans embauche supplémentaire du personnel ». A propos de l'industrie agroalimentaire, « l'activité a augmenté au cours de ce troisième trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent ».

« La plupart du potentiel de production ont utilisé leurs capacités de production de 80% à 75%, et le degré de satisfaction des commandes en matières premières est supérieur par rapport aux besoins exprimés », selon près de 19% des enquêtés. Dans le secteur du texti-

le et du cuir, « les effectifs sont restés stables », souligne la même source selon laquelle « la majorité des concernés par le textile et le cuir jugent le niveau de qualification du personnel à près de 39%, déclarent avoir trouvé des difficultés à recruter du personnel de maîtrise et d'exécution ».

■ S. Rabib

CHARGES D'EXPLOITATION Trop élevées, selon les patrons

L'enquête d'opinion réalisée par l'Office national des statistiques (ONS) auprès des chefs d'entreprises industrielles concernant le volet trésorerie a mis en lumière « l'allongement des délais de recouvrement des créances, les charges d'exploitation élevées et le renouveau des emprunts continuent d'influer sur l'état de la trésorerie ». En revanche, plus de 12% des chefs d'entreprises publiques et près de 14% de ceux du secteur privé déclarent avoir recouru à des crédits bancaires et la plupart n'a pas eu de difficultés à les contracter, poursuit l'enquête de l'ONS national des

statistiques qui indique que « selon l'opinion des chefs d'entreprise ayant répondu à l'enquête, l'activité dans les mines et carrières reste stable durant ce troisième trimestre 2024 ». La publication de l'ONS, qui affirme que « le degré de satisfaction des commandes en matières premières reste égal aux besoins exprimés selon la majorité des répondants », souligne que « pour le trimestre suivant, les chefs d'entreprise des mines et carrières prévoient une hausse de l'activité ainsi que de bonnes perspectives de leur trésorerie ».

■ ■ ■

بورصة الجزائر

انطلاق تداول أسهم شركة "مستشير" الناشئة

تجدر الإشارة إلى أن إدراج أسهم شركة "مستشير" بورصة الجزائر ضمن قسم المؤسسات الناشئة يرفع عدد المؤسسات المدرجة حاليا إلى سبعة، وهي الأساس للشأمينات وبيوغازم والأوراسي وصيدال والقرض الشعبي الجزائري والمؤسسة الصغيرة أوم إنكست والناشئة "مستشير".

ومن المنتظر أن تبدأ الإثنين المقبل عملية طرح أسهم بنك التنمية المحلية مع عرض 2.44 مليون سهم جديد للبيع بقيمة شهر، قبل بداية تداول أسهم البنك العمومي في بورصة القيم المنقولة خلال الثلاثي الأول من السنة الجارية، ليصبح بذلك ثامن مؤسسة مدرجة في السوق. **حفيظ، من**

الأولى بـ39 ألفا و453 سهما عن طريق 71 مكتتبا، أي بنسبة 31.56 بالمائة من مجموع الأسهم المباعة. وجاءت في المرتبة الثانية ولاية بجاية بـ24 ألفا و725 سهما اشتراها خمسة مكتتبن، أي ما يعادل 19.78 بالمائة من إجمالي الأسهم متبوعة بولاية سطيف بـ14 ألفا و204 سهما طلبها 11 مكتتبا. مسجلة بذلك 11.36 بالمائة من المجموع الكلي من الأسهم المباعة.

وكانت لجنة كوسوب قد منحت تأشيرتها على المذكرة الإعلامية المتعلقة بمؤسسة "مستشير" لرفع رأسمالها عن طريق اللجوء العلني للإدراج في نوفمبر 2024. بطرح 125 ألف سهم بسعر اكتاب قدر بـ700 دج للسهم الواحد.



جزائريا (50 ألف سهم)، وينتمي هؤلاء المكتتبون إلى 45 ولاية، على رأسها الجزائر العاصمة التي احتلت المرتبة

الناشئة والمؤسسات الصغيرة، نور الدين واضح والمدير العام لشركة تسيير بورصة الجزائر، يزيد بن موهوب، ورئيس لجنة تنظيم عمليات البورصة ومرافقتها (كوسوب) يوسف بوزنادة، إلى جانب الرئيس المدير العام لشركة "مستشير"، خير الدين بولقعة.

وقد بلغ عدد الأسهم المطلوبة 149 ألفا و615 سهما، مقابل 125 ألف سهم مطروحة للبيع (25 بالمائة من رأسمال الشركة)، فيما يقدر العبلغ الذي تم جمعه خلال العملية بـ94.625 مليون دينار جزائري.

ووفقا لبيانات لجنة تنظيم عمليات البورصة ومرافقتها كوسوب فإن الأسهم المطروحة تم بيعها لصالح 306 مكتتبا، منهم

● أعطى وزير المالية لعزير فايد، أمس إشارة الانطلاق الرسمي لتداول أسهم شركة مستشير الناشئة عبر بورصة الجزائر، لتصبح بذلك أول شركة ناشئة تدخل البورصة وهذا بعد نجاح عملية اكتتاب أسهمها العطروحة، حيث हाقت نسبة الطلب على الأسهم المعروض قرابة 120 بالمائة. وتعد "مستشير" الجزائر على رسم شركة ناشئة سنة 2022 شركة خدمية متخصصة في مجال الاستشارات، توفر منصة رقمية تربط المستشارين والخبراء بالشركات التي تبحث عن الاستشارات.

وجاء الإعلان بمقر بورصة الجزائر، بحضور كل من وزير اقتصاد المعرفة والمؤسسات



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger